



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-138578>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-138578**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté Agglomération du Grand Dax

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24400067500169

Ville : Dax cedex

Code postal : 40102

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25GD163

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique et achat public

Adresse mail du contact : commande.publique@grand-dax.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 558563940

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Le candidat doit justifier d'une capacité à effectuer des travaux en présence d'amiante sous régime de la sous-section 3 et de la

sous-section 4. - Attestations de formations CATEC (travaux en espaces confinés) du personnel intervenant et surveillant - La réforme anti-endommagement des réseaux rend obligatoire à compter du 1er Janvier 2018, la détention d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) notamment pour les entreprises. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/01/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le critère prix des prestations noté sur 40 points (représentant donc un coefficient de 40%), sera jugé au regard du montant total TTC indiqué dans le détail quantitatif estimatif récapitulatif (DQER). Le critère « valeur technique » noté sur 50 points (représentant donc un coefficient de 50 %) sera apprécié à partir des éléments du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - sous-critère n° 1 : Qualité des références sur des chantiers similaires au regard des références sur des chantiers similaires présentés en I du cadre de mémoire technique – Notation sur 5 points ; - sous-critère n° 2 : Qualité de l'équipe dédiée à l'exécution du chantier au regard des qualifications, compétences et missions exécutées par l'équipe désignée pour l'exécution du chantier présentées en II du cadre de mémoire technique – Notation sur 10 points ; - sous-critère n° 3 : Qualité de la méthodologie proposée au regard de la méthodologie pour réaliser le chantier (analyse des contraintes et proposition de solutions, descriptif du phasage du chantier, gestion de la circulation, gestion des commerçants, prise en compte de la surveillance archéologique, méthodologie de pose des réseaux, descriptif des mesures envisagées en matière d'hygiène et de sécurité du personnel) présentée en III du cadre de mémoire technique – Notation sur 35 points ; La note totale sur 50 points est la somme des notes de chaque sous-critère Le critère « performance environnementale », noté sur 10 points (représentant donc un coefficient de 10%), sera jugé au regard des mesures mises en œuvre par le candidat pour réduire l'impact environnemental sur le chantier présentées en IV du cadre de mémoire technique. Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de renouvellement des réseaux humides de la Place Camille Bouvet et du Cours du Maréchal Foch

Code CPV principal - Descripteur principal : 45231110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de renouvellement des réseaux humides situés Cours du Maréchal Foch, Place Camille Bouvet, Place Hector Serres et Cours Gallieni à Dax.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la ville de Dax

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Une demande de rendez-vous doit préalablement être effectuée, auprès de : Monsieur Patrick Idiart au 05 58 90 97 97

Autres informations complémentaires : L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Après examen des offres, l'entité adjudicatrice pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/12/2025